20e ANNÉE — N° 6 301 — VENDREDI 2 MAI 1913

LA CROIX

5 CENTIMES — 84, Grande-Rue 84, — DE ROUBAIX-TOURCOING — 85, Rue des Urselines — 5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

ADVENIAT REGNUM TUUM

Dieu protège la France!

La Journée

La journée du 1er mai à Paris s'écoule telle qu'elle avait été annoncée.

Un assez grand nombre d'ouvriers chôment, beaucoup d'autres travaillent.

Une quarantaine de réunions de chômeurs ont eu lieu dans la matinée : la plus importante a été celle de la Bourse du travail.

Dans plusieurs de ces assemblées, on a attaqué la Franc-Maçonnerie.

Des ordres du jour ont été émis, réclamant la suppression de la société capitaliste et la réduction de la journée de travail à huit heures.

Dans l'après-midi, manifestations pacifiques en faveur du prolétariat.

En province, les nouvelles reçues, au moment où nous mettons aux presses, signalent un 1er mai tranquille et moins de chômeurs que les années précédentes.

—o—

La session des Conseils généraux est terminée, mais dans plusieurs départements elle sera reprise après les élections municipales.

Les assemblées départementales en très grand nombre ont adressé à nos soldats combattant au Maroc un patriotique témoignage qui mérite d'être relevé.

A noter aussi les discussions qu'ont soulevées les propositions d'affectation des établissements ecclésiastiques confisqués. Ces affectations ne sauraient en effet être libres, tant qu'elles ne se feront pas avec autorisation de l'autorité ecclésiastique.

—o—

Une quadruple circulaire de M. Chéron réglemente les fournitures de viandes aux corps de troupe.

—o—

L'une des causes qui ont déterminé le tribunal de commerce à déclarer la faillite du Crédit minier a été l'absence de comptabilité régulière depuis décembre 1907.

—o—

ÉTRANGER. — Le conflit russo-persan donne fréquemment lieu à de graves incidents sur la frontière des deux Etats.

— Le meurtre de M. Siger, maire de Fort-de-France, au cours d'incidents électoraux, produit une douloureuse émotion.

— Les délégués de la presse catholique belge ont offert au Souverain Pontife les étrennes pontificales.

ROME

De notre correspondant particulier, par téléphone :

Le pèlerinage belge au Vatican

Hier matin, le Saint-Père a reçu en audience privée M. Maillié, directeur du *Courrier de Bruxelles*. M. Maillié, au nom de l'Association des journalistes catholiques belges, a remis au Pape les étrennes pontificales qui se montent à plus de 100 000 francs, recueillis par les journaux catholiques belges. Le Pape s'est rendu ensuite dans la salle du Consistoire où se trouvait réuni le pèlerinage belge. Mgr de T'Serclaes lui a lu une adresse à laquelle le Pape a répondu par des paroles élogieuses pour les catholiques belges, et par des encouragements pour leur presse. Assistaient à l'audience, M. le baron d'Erp, ministre de Belgique auprès du Saint-Siège et le R. P. Janssens, recteur du collège de Saint-Anselme.

Congrès des Conseils communaux et provinciaux catholiques

Le Congrès des Conseils communaux et provinciaux catholiques aura lieu à Gênes les 3 et 4 mai prochains. Trois questions y seront traitées : 1° Principe et tradition des autonomies locales. Moyens pour les affirmer et les défendre dans les administrations publiques ; 2° tactique électorale administrative employée par les catholiques en face du « bloc » anticlérical ; 3° l'enseignement religieux dans les écoles communales à raison des derniers règlements ministériels.

UNE SAINE LECTURE

Le numéro du *Mois littéraire et pittoresque* du 1er mai est fleuri et ensoleillé comme un beau jour de printemps. M. Faguet y parle des papillons et J. Ph. Heuzey des cloches de Pâques. Les poètes nous conduisent à la mer et Jean Vezère au bord du lac de Genève. Jacques Boyer nous fait apprécier les prunes et Th. Moreux nous met en face du soleil pour mesurer sa distance. Il faut en plus du roman, de la causerie musicale, de l'article d'art, des pages oubliées, des études pittoresques, du bulletin des livres, des concours, signaler spécialement l'article d'actualité sur les *Charbonnages de Béthune*, par Monmarché. Illustrations belles et variées.

Le numéro, 1 franc. Abonnement annuel pour la France, 12 francs. 5, rue Bayard, Paris.

Le jacobinisme appliqué

Il paraît maintenant presque chaque jour un nouveau livre sur la Révolution française. Ce n'est pas moi qui m'en plaindrai, car si le clan jacobin nous inonde depuis un certain nombre d'années d'études mensongères et qui tendent toutes, en dépit de la réalité des faits, au panégyrique de l'œuvre révolutionnaire en *bloc*, voici, depuis quelque temps, toute une éclosion d'ouvrages véridiques, dans lesquels on ne tronque ni ne fausse l'esprit ou la lettre des pièces d'archives et où les auteurs nous montrent nettement ce que fut cette époque néfaste. Cyr la qualifiait naguère judicieusement ici : « un trou noir dans l'histoire de la France ».

La magnifique thèse de doctorat en deux volumes que vient de publier M. Gautherot, professeur au Collège libre de Vaugirard, sur *la Révolution française dans l'ancien diocèse de Bâle* (1), comptera parmi les meilleurs livres de cette dernière catégorie. Il a par-dessus tout le mérite d'être une belle leçon de choses, comme on dit aujourd'hui. Sous les apparences d'une étude d'histoire régionale, ce livre a une réelle portée générale.

S'il nous apprenait seulement ce qu'était la principauté ecclésiastique de Bâle à la fin du XVIIe siècle, en nous relatant les événements dont le Jura bernois fut le théâtre de 1789 à 1800, il y aurait déjà lieu de le louer vivement, car ces faits sont variés et dramatiques, et l'auteur, qui s'est informé en remontant aux sources les plus sûres — documents des dépôts publics français et suisses — nous les raconte avec talent. Son livre est à la fois scientifiquement composé et pourvu d'une excellente forme littéraire.

Mais il y a mieux, beaucoup mieux, à mon avis. M. Gautherot nous montre, en quelque sorte au jour le jour, l'application des principes et des théories révolutionnaires dans le pays rauraque et les résultats qui en découlèrent. Eh bien ! le tableau n'est pas beau, et les admirateurs du jacobinisme, s'ils voulaient être un peu de bonne foi, reconnaîtraient, en l'examinant, que leur passion a un objet bien indigne.

Les gens de Porrentruy souhaitaient sincèrement des réformes, eux aussi, quand la Révolution éclata en France. Ils subissaient dès ce moment, bien entendu, l'influence du mouvement qui se produisait chez nous, mais ils attendaient depuis un certain temps déjà une amélioration de leur sort, et, sans souhaiter la chute de leur prince-évêque, le trop faible Joseph de Roggenbach, sans songer à vivre sous un autre régime que celui auquel leur esprit traditionnaliste les attachait, ils réclamaient du gouvernement la suppression de certains abus. Réformistes très modérés, ils étaient si peu révolutionnaires qu'ils souhaitaient surtout le retour « à d'anciennes libertés et à de très anciennes institutions ».

Ils comptaient sans les agitateurs qui sont les mêmes partout et dans tous les temps. Les bons Rauraciens, qui avaient le plus vivement acclamé la liberté, ne tardèrent pas à savoir ce qu'il en coûte à un pays de sortir de ses traditions. Aux modérés succédèrent bientôt les jacobins : le malheureux petit pays suisse connut, comme la France, les secousses que la propagande des idées de 89 produisit partout. Le mérite principal de M. G. Gautherot est justement d'avoir si bien décrit, en prenant pour exemple le pays de Porrentruy, les ravages causés là, comme en France, par l'action dissolvante des clubs et des Sociétés populaires imbus de la doctrine jacobine.

Il faut dire, à la décharge des saines populations de l'ancienne principauté épiscopale, qu'elles n'eurent pas plutôt senti peser sur elles l'oppression révolutionnaire qu'elles y résistèrent. La conquête de leur territoire par la nation qui avait préparé l'annexion de leur pays en l'empoisonnant de ses hypocrites systèmes politiques, entièrement négatifs, n'alla pas toute seule.

Ils luttèrent avec énergie contre les trois hommes que la Convention avait spécialement chargés d'exploiter le mouvement d'émancipation rauracienne au profit de la République française, et qui avaient formé, dans ce but, un actif triumvirat. L'un d'eux était ce Gobel, qui devait acquérir une triste célébrité comme évêque constitutionnel de Paris ; il avait pour acolytes Rengguer, ancien syndic de Porrentruy et promoteur de la révolution, et le général Demars.

Les jacobins ont toujours affirmé que partout où leurs doctrines avaient pénétré, elles avaient été accueillies avec enthousiasme. M. Gautherot prouve que c'est faux en ce qui concerne le Jura bernois. La vérité avant tout : quoique Français et bon Français, M. Gautherot devait reconnaître, parce que les documents authentiques qu'il a consultés l'établissent, que les commissaires de la Convention mentirent quand ils affirmèrent à l'assemblée que les Rauraciens, par amour de la liberté et de la révolution, souhaitaient unanimement d'être réunis à la France. L'annexion de leur pays par la République, qui l'avait d'ailleurs occupé au mépris du droit, fut, en réalité, une odieuse violation de l'indépendance d'un peuple.

Devenu le département du Mont-Terrible, l'ancien territoire bruntrutain (Porrentruy s'appelle *Pruntrut* en allemand), loin de se convertir aux idées jacobines, les haït encore davantage. Les Rauraciens en vinrent à regretter le régime de la crosse malgré ses défauts. Ils avaient simplement demandé la suppression de quelques abus ; gouvernés par les hommes qui avaient prétendu leur apporter la liberté et la paix intérieure, ils connurent les expropriations et les persécutions pour opinion; la guillotine fut installée sur leurs places ; les meilleurs de leurs citoyens furent déclarés suspects ; ils subirent la loi du maximum ; on martyrisa leurs prêtres et on les enrôla de force dans des armées où ils n'avaient que faire.

En un mot, le Mont-Terrible fut, hélas ! une petite France révolutionnaire, avec sa Terreur et aussi sa contre-révolution, sa « Vendée rauracienne ». En lutte constante contre le régime oppressif qui lui avait imposé des règlements commerciaux plus défavorables que ceux des anciennes corporations, et des contributions plus lourdes que les redevances au prince, le malheureux pays refusa d'obéir aux lois nouvelles, s'insurgea et refusa l'impôt et le service militaire.

On voit de quel intérêt peut être un ouvrage qui met en lumière, à l'aide de faits établis jusqu'à l'évidence par une documentation d'une richesse inouïe, cette vérité : la Révolution a fait surtout du mal.

On sera plus persuadé encore de la valeur et de l'importance de la thèse de M. Gautherot quand on saura qu'elle n'eut pas l'heur de plaire à M. Aulard.

Le 29 mars dernier, le chef de l'école jacobine osait écrire dans le *Siècle* qu'à la Sorbonne « on n'objecte jamais à un candidat au doctorat ses opinions personnelles, que jamais on ne s'inquiète s'il critique... la vérité officielle »... Or, quand M. Aulard eut examiné la thèse si modérée, si impartiale, si scrupuleusement documentée, si vraie enfin, de M. Gautherot, il adressa un rapport au doyen de la Faculté où on lisait ces lignes : « La thèse de M. Gautherot me semble animée de l'esprit d'un certain parti politique et religieux... Je doute d'autant plus de l'impartialité de ses documents que ses sources étant loin de Paris, *je n'ai pas eu le temps d'aller les consulter.* »

Les éminents professeurs d'histoire de la Faculté de Besançon ont amplement consolé M. Gautherot de cette petite infamie, en lui accordant, avec le grade de docteur, les vifs éloges auxquels il avait droit et auxquels se sont associés des écrivains comme MM. Albert Vandal et Frédéric Masson.

Mais ce nouveau trait de cynisme de la part du panégyriste de Danton ne prouve-t-il pas une fois de plus que les politiciens jacobins et socialistes qui ont chargé M. Aulard d'exalter devant la jeunesse universitaire les pires doctrines et de défier les terroristes de 93, professionnels de la délation et du crime, ne pouvaient faire un meilleur choix ?...

J.-J. C.

(1) *La Révolution française dans l'ancien évêché de Bâle* : t. Ier, *La République rauracienne* : t. II, *Le département du Mont-Terrible*, par G. GAUTHEROT, docteur ès-lettres. Paris, Champion, quai Malaquais. 1908. 15 francs.

A LA VEILLE DU SCRUTIN

Nous ne saurions manquer, à la veille du scrutin, de rappeler la neuvaine préparatoire de prières demandées par l'Association de Notre-Dame de Salut.

Et nous ne doutons pas que nos lecteurs et lectrices n'accomplissent avec ferveur, pendant ces deux journées, le grand devoir de la prière.

Gazette

Ils veulent jouer aux députés

Au Conseil général du Calvados :

... Sur la proposition de M. Le Cherpy, député républicain de gauche, les conseillers généraux ont adopté un insigne distinctif qui se rapprochera de celui de député.

Petite vanité inoffensive ! Mieux vaut encore l'insigne que les 15 000 !

Conférences-réunions

Mlle Laloë, la femme candidate, va ce soir exposer devant les électeurs du IXe arrondissement son programme électoral...

Cette réunion se tiendra à 9 heures au préau de l'école, 32, rue de Bruxelles.

Orateurs inscrits — outre la candidate — M. Escudier, concurrent de la citoyenne ; M. Sembat, Mmes Marie Bonnevaï et Maria Vérone.

Le féminisme marche.

A propos du favoritisme

On nous communique cette lettre authentique de Dupin aîné, président de la Chambre des députés, à M. X... :

Chambre des députés

Le président

Paris, 11 janvier 1850.

Mon cher,

J'ai pour vous une amitié parfaite et je voudrais de tout mon cœur vous voir obtenir ce que vous désirez, mais c'est à vos *chefs militaires* à juger vos services et à vous présenter : un homme de loi, un magistrat n'a ni connaissance, ni mission, ni qualité pour cela...

J'ajoute que l'armée serait perdue, qu'il n'y en aurait pas de possible, si les grades de l'armée se distribuaient sur la recommandation d'hommes étrangers à l'armée; de même que l'ordre judiciaire serait bouleversé si l'on nommait des juges sur la recommandation des généraux.

Le ministre de la Guerre est un homme juste et j'espère qu'il ne méconnaîtra pas vos droits.

Votre bien affectionné,

Signé : DUPIN.

On souhaiterait ces mœurs à nos « républicains ».

L'usure des chaussures et... le tempérament

L'usure des chaussures indique *infailliblement* le tempérament de leur propriétaire...

Usure des talons : tempérament sanguin, actif, mais défiant de lui-même.

Usure générale de la semelle : lymphatique, rêveur.

Semelle usée au milieu et comme creusée : tempérament bilieux, très fermé, égoïste et contemplatif.

Le bout usé : nerveux, actif.

Déformé complètement : naïf et gobeur.

Tels sont les éléments généraux. Une observation minutieuse arrive, par combinaison de tempéraments, à donner les résultats les plus intéressants.

On peut y joindre encore la direction des pieds pendant la marche qui, indiquée par la déformation de l'empeigne, exprime l'attitude générale du propriétaire des chaussures vis-à-vis de ses contemporains.

Comment boutonnez-vous votre veston?...

Cela importe à savoir, car cela aussi révèle le caractère...

Soyez certain que l'homme boutonné de haut en bas sera d'abord froid.

Méticuleux et analytique, il se distinguera nettement du bon vivant, hâbleur et emporté, dont les boutonnières ne savent jamais être closes.

Le diplomate, rusé et menteur à l'occasion, semblera ouvert de prime abord. Méfiez-vous en contemplant ce bouton, près du col, qui cache obstinément le bas de la cravate.

Sous des dehors confiants, ce fin matois saura garder sa pensée et bien fin qui la découvrira.

L'homme sec et froid, qui, disgracieusement, ferme son vêtement par le seul bouton du bas, saura être réservé sur ses actes. Parlez-lui, sa réserve tombera et il vous livrera ses projets et sa pensée, sans même attendre vos questions.

Soumis à vous, psychologues.

La dernière leçon d'un instituteur

Nous lisons dans l'*Avenir*, de Clermont-Ferrand :

Mercredi dernier, mourait, dans la force de l'âge, après une longue maladie, M. R., instituteur à Massot, commune de Julianges (Lozère). Cet instituteur, comme tant d'autres, avait, pendant sa courte carrière, fait ouvertement profession d'anticléricalisme, dissuadant ses élèves et leurs parents d'accomplir leurs devoirs religieux, répandant les journaux libres penseurs.

Au début de sa maladie, il refusa les secours de la religion. Puis, le mal s'aggravant, ne se faisant plus aucune illusion sur son état, il demanda lui-même la visite du prêtre et reçut, avec beaucoup de sincérité les derniers sacrements. Il fit mieux. Sentant qu'il allait mourir, il fit appeler tous les habitants du village et leur dit : « Ne suivez plus les mauvais conseils et les mauvais exemples que je vous ai donnés. Ne votez jamais mal. Ne manquez pas vos devoirs religieux. Ne lisez pas la *Dépêche*. A tous je demande pardon. »

Quelques heures après il rendait le dernier soupir.

Ce fut la dernière leçon de l'instituteur. Elle valait mieux que les autres.

LA TOUR DE JEANNE D'ARC A ROUEN

Nous avons relaté dans notre numéro du 29 avril que des terrassiers avaient mis au jour d'intéressants vestiges de cette tour: un parement de mur en pierre, cintré comme celui d'une tour ayant environ 12 mètres de diamètre intérieur et un puits circulaire de 2 mètres de diamètre.

La mise au jour de ce puits authentifie l'identité du pan de mur circulaire que représente notre photographie comme ayant bien appartenu à la tour de la Pucelle.

Devant l'importance de cette découverte faite accidentellement dans les travaux de fondation d'une maison, les fouilles vont être poursuivies sur ce point et on espère arriver à la mise à jour prochaine d'autres vestiges susceptibles de préciser encore, croit-on, l'emplacement exact de la prison où Jeanne d'Arc a subi son long martyre.

Tous les vestiges ainsi retrouvés seront soigneusement conservés.

Mgr DUPARC DEVANT LA COUR DE CASSATION

On se souvient que Mgr Duparc, évêque de Quimper, alors qu'il était archiprêtre de Lorient, avait rappelé, dans une affiche, les peines canoniques frappant quiconque se rendait adjudicataire des biens de Fabrique.

Poursuivi pour ce fait, sous l'inculpation d'entraves à la liberté des enchères, il fut acquitté par le tribunal correctionnel de Lorient et par la Cour de Rennes.

Sur pourvoi du procureur général, la Cour de cassation, Chambre criminelle, vient de casser l'arrêt d'acquittement pour insuffisance de motifs.

L'affaire sera renvoyée devant une autre Cour qui sera ultérieurement désignée.

LE PROCÈS DU SACRÉ-CŒUR

Le tribunal civil de Saint-Brieuc a rendu son jugement à l'occasion de la demande formée par M. Georges Le Moign, en nullité du bail consenti à la ville de Saint-Brieuc par le liquidateur des biens de la Congrégation des Sœurs du Sacré-Cœur.

M. Le Moign a été débouté de sa demande, notamment, dit le jugement, parce que M. Le Moign se trouvait lié par la clause du cahier des charges qui l'obligeait à respecter le bail consenti, d'où il ressort qu'une illégalité devient légale, à la seule condition de passer par un Cahier des charges.

L'assassinat du maire de Fort-de-France

Nous avons annoncé hier dans plusieurs de nos éditions les troubles politiques graves qui se déroulent à la Martinique et au cours desquelles le maire de Fort-de-France a été assassiné.

M. Knight, sénateur de la Martinique, a donné ces renseignements sur ces événements :

« Ce drame était à prévoir pour tous ceux qui connaissent la situation politique du pays.

» M. Siger, le maire qui vient d'être tué, était âgé de 58 ans. C'était un excellent homme dans toute l'acception du terme. Sa grande douceur et sa bonté lui valaient l'estime de tous ceux qui étaient en rapport avec lui. Il exerçait la profession de notaire. Ses confrères en avaient fait leur syndic.

» Il a reçu une balle dans la gorge et a expiré après deux heures d'agonie.

» Les meurtriers ont fait deux autres victimes : un employé de la mairie, dont l'état serait désespéré, et un agent de police. »

Des dépêches privées disent qu'il y a d'autres morts que le maire ; mais, au ministère des Colonies, on ne confirme que la mort de ce dernier.

Des mesures vont être prises pour rétablir l'ordre.

M. Dubarry, secrétaire général de la Martinique, prendra le prochain courrier à destination de cette colonie.

M. le gouverneur Lepreux rentrant en France, c'est M. Dubarry qui prendra la direction, par intérim, des services.

Le second tour du scrutin des élections de Paris

Les élections municipales de la plus petite commune de France ont leur importance et leur grande importance. Nous nous sommes maintes fois efforcés de le démontrer. Malheureusement leur répartition au nombre de 36 000 sur tous les points du territoire empêchera d'en apprécier le résultat d'une façon positive, comme elle empêche le concours de tous aux efforts de chacun.

Mais le pays entier a les yeux sur les élections municipales de Paris, qui exercent une influence indéniable sur la direction des affaires publiques, voire sur la politique générale.

La lutte est engagée, beaucoup de nos amis y triompheront dès le premier tour, nous le savons ; mais elle deviendra ardente, serrée, pied à pied au scrutin de ballottage. Le premier tour ne fait que dessiner la majorité, c'est le second qui la fait ; et, c'est au second, qu'en 1904, elle a été perdue, faute d'un très petit nombre de voix dans beaucoup de circonscriptions.

Il faut donc que dans les huit jours qui vont précéder le second tour, la propagande de nos amis soit égale à celle de leurs adversaires. Si la lutte doit être plus vive, et par conséquent plus coûteuse, son terrain est plus circonscrit, et par conséquent se prête mieux au concours de tous à chacun.

Nous serions donc heureux que nos lecteurs, dans un intérêt général nous missent à même de contribuer — par l'intermédiaire de l'*Action libérale populaire* très éclairée sur les besoins de chaque quartier — à la propagande électorale dans les circonscriptions où les amis de l'ordre, de la justice et de la liberté seront en ballottage.

Nos lecteurs comprendront la haute portée de l'appel que nous leur adressons, et nous les en remercions d'avance.

L'A. L. P. ET LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

A la veille du scrutin, il nous semble indispensable de bien préciser la position prise par l'*Action libérale populaire*.

Certains, en effet, vont répétant sur tous les tons : « Que devient-elle ? Que fait-elle ? A quoi sert-elle ? »

A ces questions, la meilleure réponse est celle des actes.

L'heure n'est pas à ces manifestes solennels et vains que nul ne lit plus.

La diversité des situations locales, la prédominance des questions personnelles qui caractérisent ces élections ne comportent pas de programme unique ni de mot d'ordre uniforme.

Cette dictature centrale serait d'ailleurs contraire à notre programme de décentralisation, contraire même au bon sens.

Si l'A. L. P. ne pouvait lancer un manifeste, elle pouvait moins encore assumer la direction générale et la responsabilité formidable des élections dans leur ensemble : il lui fallait compter avec les autres groupes de l'opposition, respecter les situations acquises en un grand nombre de communes et ne pas compromettre le libre jeu des alliances légitimes.

De cette façon, chaque parti, chaque Comité communal endosserait seul et très justement l'entière responsabilité des élections qu'il a conduites. Et chaque groupe local de l'A. L. P. ne pourra répondre des résultats que dans la mesure où il a participé à la direction des opérations. *Cuique suum !*

— Fort bien ! direz-vous ; *mais* qu'a fait l'A. L. P. ?

— Elle a fait tout ce qui était possible et vraiment utile.

En des articles publiés dans les journaux et dans le bulletin officiel de l'Association, elle n'a cessé, depuis plusieurs mois, d'établir le devoir et la possibilité de lutter efficacement, non plus à l'aveugle et au hasard, mais selon un plan réfléchi et méthodique, exactement proportionné à la force et à l'influence réelle de chaque Comité.

Le succès est, en effet, à nos yeux, la résultante de longues années d'organisation et de propagande.

Mais l'A. L. P. a fait plus : elle a pris résolument, sur le terrain immédiatement pratique, la tête de la campagne pour la *Représentation proportionnelle*, et essayé de mettre en œuvre cet article de son programme.

Sous son impulsion, dans un très grand nombre de villes et de communes rurales, des négociations se sont engagées entre tous les partis : il s'agissait d'appliquer, sans attendre une loi nouvelle, la représentation proportionnelle, en présentant au second tour une liste commune où chaque parti aurait un nombre de conseillers municipaux mathématiquement proportionnel au chiffre de voix obtenu par lui au premier tour.

Si sur bien des points cette initiative s'est heurtée aux appétits féroces des radicaux, l'expérience sera tentée en plusieurs villes avec l'approbation de journaux comme le *Temps*, les *Débats*, la *Croix*, et les feuilles socialistes qui ne sont pas mises, par leur antipatriotisme, en dehors de tous les partis.

Dans toutes les régions, les organes locaux ont saisi l'opinion de cette idée, jusqu'ici trop peu connue de la foule ; la notion si simple de la justice électorale par la R. P. pénètre les esprits et amorce le mouvement qui fera de cette revendication la plateforme et la résultante des élections législatives de 1910.

Notre campagne n'eût-elle obtenu que ce dernier résultat, nous nous estimerions satisfaits.

Ce n'est pas tout encore : l'A. L. P. a préparé et mis entre les mains des Comités et de ses amis des tracts de propagande notamment sur le *Devoir électoral*.

La revision des listes électorales bien faite et la surveillance bien organisée du scrutin sont, on l'a dit, la moitié de la victoire : notre secrétariat a édité les tracts et brochures pratiques nécessaires.

Tous les adhérents, tous les lecteurs de la *Croix*, en nombre considérable, qui nous ont demandé renseignements et consultations, ont reçu prompte et, nous le croyons, pleine satisfaction.

Tel a été le rôle de l'*Action libérale populaire*, modeste peut-être en apparence, très effectif, en réalité. Ennemie du *bluff* et du bruit inutile, elle a prouvé une fois de plus son utilité, sa compréhension des modes pratiques d'action, sa volonté inlassable d'orienter sans cesse les esprits vers l'organisation permanente et méthodique qui *seule* nous donnera la victoire.

Quels seront les résultats des élections ? Dieu seul le sait.

Mais ce que nous savons, c'est que dès le lendemain du scrutin, quelle qu'en puisse être l'issue, nous nous remettrons à l'œuvre sans défaillance, parce que le succès est à nos yeux la résultante et la récompense de longues années d'organisation et de propagande incessante et tenace.

L. LAYA.

LE 1er MAI A PARIS

Les révolutionnaires contre la F.-M.

La journée du 1er mai a commencé à Paris d'une façon très calme. Rien que d'accoutumé dans l'aspect des rues, si ce n'est la présence de petits groupes d'agents, revolvers au côté.

Autour de la Bourse du travail, pas davantage d'animation. Le service d'ordre important chargé d'assurer l'ordre place de la République reste dissimulé dans l'intérieur de la caserne du Château-d'Eau. Là se trouvent prêts à partir au premier appel deux bataillons d'infanterie, un escadron de cuirassiers, deux compagnies de réserve et les agents de sept arrondissements. M. Mouquin, directeur du service des recherches, dirige, comme les années précédentes, le service d'ordre, secondé par MM. Grillières, Bouvier et Jean, commissaires divisionnaires ; Faralicq, officier de